

Rapport du jury

Trente cinq candidats ont composé cette année au concours général en portugais. Le nombre de candidats est stable. Les prestations des candidats sont, comme l'an dernier, assez hétérogènes et le niveau des meilleures copies est remarquable. Cependant, le jury s'étonne de trouver pour ce concours un nombre assez important de copies très décevantes, en particulier en expression écrite en portugais, où le niveau n'atteint pas, dans certains cas, le niveau B1 du CECRL. Ces carences se traduisent par un vocabulaire pauvre, des phrases sans verbe, des hispanismes et des gallicismes, une ponctuation fantaisiste, une méconnaissance de la place du pronom personnel complément, de la concordance des temps, de la conjugaison des verbes irréguliers courants, et même des verbes réguliers. Dans certaines copies, les versions révèlent une méconnaissance des règles élémentaires de grammaire et de conjugaison en français. Quelques copies, malgré un très bon essai, ont donc été éliminées en raison de la mauvaise qualité de la version. Or, pour réussir un devoir équilibré, il est nécessaire de ne pas négliger une partie de l'épreuve et de maîtriser à la fois la langue portugaise, pour l'étude du texte et l'essai, et la langue française pour la traduction.

Il faut rappeler que le Concours Général prime l'excellence. Il s'adresse donc à des élèves qui se distinguent, dans leur classe ou leur établissement, par leur niveau en portugais, mais aussi par la qualité de leur réflexion et l'étendue de leurs connaissances.

Signalons enfin que la majorité des copies ne respecte pas la nouvelle norme orthographique du portugais. La réforme de l'orthographe, ratifiée par plusieurs pays lusophones, est entrée en application en janvier 2009. La nouvelle norme est désormais obligatoire au Brésil. Même si la période transitoire est plus longue au Portugal (6 ans au lieu de 3 ans au Brésil), il convient d'ores et déjà de prendre l'habitude d'appliquer la nouvelle orthographe officielle.

Étude du texte :

Question 1

La question a été en général bien traitée. Cependant, certains candidats ont davantage insisté sur l'analyse de la volonté personnelle de la mère que sur la vision qu'elle avait de son fils. Ils n'ont donc répondu que partiellement à la question posée et ont parfois fait des commentaires hors sujet. De nombreux candidats ont bien commenté la façon dont la mère voyait en son fils un être exceptionnel et différent des autres. On pouvait également souligner le caractère messianique de ce point de vue de la mère, idolâtrant un fils qu'elle considérait comme un héros né pour accomplir une mission et changer le monde. Pour cela, il était nécessaire de s'appuyer sur le vocabulaire employé (*fé, desígnio, missão, nascido para isto, era o meu destino,...*) et sur le style (exagérations, emphase). Seuls quelques rares candidats ont aussi noté que cette vision était basée non sur des faits mais sur une conviction profonde et donc peu objective.

Signalons un anachronisme (le rapport mère–fils situé dans le contexte de la crise économique actuelle au Portugal) et des digressions hors sujet sur le rôle ou les devoirs d'une mère ou le manque d'autonomie de l'enfant. Du point de vue de la forme, des réponses très confuses, des répétitions et des citations mal introduites ont été les principaux défauts.

Question 2

Les réponses à cette question ont souvent été incomplètes. La majorité des candidats a bien saisi et développé les principaux éléments constituant le portrait de la mère (autoritaire, exigeante) mais seuls quelques-uns d'entre eux ont su souligner que ce personnage était plus complexe. En effet, certains éléments opposés, voire contradictoires, permettait de nuancer cette première impression : une force de caractère opposée à des moments de faiblesse, des exigences mais beaucoup d'insatisfaction ou de contrariété, une froideur apparente mais des moments de tendresse et de protection. Il s'agissait d'ailleurs plus de complexité que d'ambiguïté, comme l'ont dit certains candidats.

Signalons là encore de fausses interprétations telles que « *esqueceu-se de cuidar do filho* », « *comandava como se fosse uma máquina* ».

Question 3

Cette question a également donné lieu à quelques interprétations erronées : un fils rebelle, révolté contre sa mère ou recherchant désespérément l'amour d'une mère froide et autoritaire. De nombreux commentaires ont porté sur la propension du personnage à s'occuper des autres, à correspondre à l'image que sa mère avait de lui, mais seuls quelques candidats ont commenté l'expression « *círculo vicioso* » pour montrer la façon dont s'est construite la personnalité du narrateur.

Question 4

La question portait sur les relations entre les personnages et non plus sur le caractère de chacun d'eux. Il ne s'agissait donc pas de répéter les réponses aux questions précédentes, mais d'analyser et de montrer la complexité de cette relation. Très peu de candidats ont commenté le paradoxe mis en lumière par l'expression « *mas a mim, não* » qui montrait que la mère avait réussi à la fois à faire de son fils ce qu'elle voulait qu'il fût, mais aussi à lui donner la force d'être lui-même, quitte à ce qu'il se rebellât contre elle.

Essai

Le niveau d'expression écrite des meilleures copies est remarquable, la langue est fluide, agréable à lire, voire élégante, le vocabulaire riche et la syntaxe bien maîtrisée.

Cependant, comme l'année passée, le jury déplore que certains essais se réduisent à une énumération de lieux communs, de banalités et d'affirmations d'ordre général, parfois simplistes, introduites par des expressions telles que : *não se deve...*, *é preciso...*, *é bom...* / *é mau...*, *é muito importante...*, *há coisas que...*, etc. Ces affirmations sont souvent présentées comme des vérités universelles et ne sont pas argumentées. Le jury rappelle qu'il est nécessaire d'étayer son opinion en utilisant des exemples précis et bien choisis. Quelques candidats ont ainsi illustré leur discours d'exemples pertinents, citant par exemple le roman *Os Maias* de Eça de Queirós, ou faisant appel à leurs connaissances (la psychanalyse, le musicien Haendel, le film *Tous les matins du monde*,...). Les références à la littérature, au cinéma ou à l'histoire, présentes dans très peu de copies, ne sont pas obligatoires mais constituent souvent un point positif et témoignent d'un niveau de culture générale honorable, à condition d'être bien choisies et d'illustrer le point de vue défendu.

L'appui sur l'expérience personnelle n'est pas à exclure, mais ne doit pas se transformer en confession ou récit de sa vie privée.

Les essais ont été, pour la plupart, bien structurés. Rappelons tout de même que l'introduction et la conclusion ne doivent pas être négligées. En effet, dans certaines copies, le jury a noté des introductions qui répondaient d'emblée à la question posée, sans aucune présentation de la problématique. Certains candidats se contentent, dans la conclusion, de répéter d'une autre manière ce qui a été développé auparavant.

Signalons aussi que, dans certaines copies, une partie, voire la totalité de l'essai, ne répond pas à la question (hors sujet portant sur les différents types d'éducation, la légitimité de l'autorité, les limites des exigences dans l'éducation, les abus de l'éducation rigide, les difficultés des relations parents-enfants). Il fallait, comme pour l'étude du texte, bien analyser les termes du sujet.

Traduction

La maîtrise de la langue française est insuffisante dans près de la moitié des copies. Rappelons que cette partie compte pour un tiers de la note finale. Elle doit donc faire l'objet de la même attention que le reste de l'épreuve. Signalons d'abord des erreurs inacceptables, montrant une méconnaissance de la conjugaison française : des participes passés avec des terminaisons d'imparfait ("*s'est transformait*" !) ou le contraire, des imparfaits ou passés simples aux terminaisons de participes passés ("*cela provoqué*" / "*je me levé*".), des passés simples erronés ("*il conceva*", "*il se cria*"). Mentionnons aussi des barbarismes ("*inabalables*") et des traductions littérales témoignant de lacunes en syntaxe française ("*on m'exigeait*" au lieu de "*on exigeait de moi*", "*cela ne lui dérangeait pas*" pour "*cela ne le dérangeait pas*", "*cela ne lui était d'aucune importance*" ou "*il ne s'importait pas*" pour "*cela lui importait peu*"). Soulignons enfin de graves maladresses d'expression ("*que ce soit moi à payer*", "*il était responsabilisé*"). Or, dans cette partie de l'épreuve, il ne s'agit pas seulement d'avoir compris le sens global du texte, mais aussi d'être capable de traduire l'extrait demandé dans un français correct et, si possible, élégant.

En conclusion, le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent non seulement être capables de produire une analyse pertinente d'un extrait littéraire, mais aussi de montrer une parfaite maîtrise de la langue française et de la langue portugaise.

Rapport présenté par Réjane CUREAU, IA-IPR, présidente du Jury,

Mme Françoise QUEDILLAC, professeure agrégée, et

M. Antonio de OLIVEIRA, professeur certifié.